



VILLE DE
CAPDENAC

BULLETIN MUNICIPAL - Hiver 2021 - n°41

CAP

info



9 décembre 2021 : Déambulation de Derrière le Hublot



4 décembre 2021 : Téléthon organisé par le Conseil Municipal des Enfants et l'Office Social et Culturel



12 décembre 2021 : marché de Noël de Courants d'Art



CAPDENAC

Stéphane Bérard, Maire de Capdenac-Gare,
et l'ensemble du Conseil Municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année !

2022

LE MOT DU MAIRE



Chères Capdenacoises et chers Capdenacois,
Si l'année 2020 a été particulièrement éprouvante, elle a laissé place à 2021 qui n'est pas sortie indemne, même si nous avons toutefois retrouvé quelques instants de vie normale.

L'histoire se souviendra de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, et déstabilisant notre vie associative, voire familiale et notre quotidien.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres et qui se sont présentés à chacun d'entre nous. Nous les avons relevés, ensemble, avec responsabilité, en prenant soin des plus vulnérables, en soutenant l'économie ou en adaptant nos services publics et de santé avec une réelle proximité.

Néanmoins, nous avons été privés des richesses de notre Ville, sa convivialité, sa proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs, ... ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils sont nécessaires.

Je souhaite remercier la population, qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience.

Malgré cette crise sanitaire, le Conseil Municipal est resté mobilisé sur les travaux structurants et les actions. La Maison de Santé est ouverte et nous travaillons chaque jour à mettre en œuvre des conditions satisfaisantes pour accueillir de nouveaux médecins en lien avec le Grand-Figeac, précurseur en ce domaine.

En plus de l'accueil des internes sur le territoire, les élus de Capdenac et du Grand-Figeac continuent à rencontrer régulièrement des nouveaux médecins pour les faire adhérer à notre projet de Santé. Toutes les hypothèses sont envisagées : salariat de nouveaux médecins et de médecins retraités et installation de médecins libéraux. Des chantiers sont en cours et seront achevés en 2022 : la rénovation complète de l'immeuble avenue Albert Thomas attendue par le tissu associatif, et les travaux d'implantation d'une chaufferie bois sur l'îlot école-mairie-dojo afin de transformer nos convictions en actes.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité. Avec l'impatience et le plaisir de retrouver un contexte plus serein, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une joyeuse année 2022 à vous toutes et tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Restez prudents et prenez soins de vous.

Stéphane Bérard
Maire, Conseiller Régional



Le 18 décembre, les élus du Conseil Municipal ont de nouveau tenu un stand sur le marché. Au programme : démonstration d'utilisation des défibrillateurs par les pompiers, information sur le risque d'inondation et sur le monoxyde de carbone. **Le prochain stand des élus se tiendra le samedi 29 janvier 2022 et aura pour thème les consignes du tri sélectif en présence du SYDED. N'hésitez pas à rencontrer et interpeller vos élus !**

SOMMAIRE

Santé	3
Solidarités	4
Rénovation urbaine / Services publics	5
Sport	6
Culture	7
Développement durable	8-9
Travaux de voirie / Bâtiments	10
Vie quotidienne	11-12

Directeur de la publication :
Stéphane Bérard

Réalisation :
Façon-France - 05 65 76 04 40

Impression : GRAPHO12

Crédits Photos : Commune de Capdenac-Gare, le Petit Oiseau, DLH, Courants d'Art, Office Social et Culturel.

Dépôt légal : Janvier 2022

Tél. 05 65 80 22 22
contact@capdenaccgare.fr
Site internet en cours
d'élaboration

Ville de Capdenac

Une psychologue et un kinésithérapeute s'installent à la Maison de Santé.



Travaux d'aménagement du cabinet (hors matériels) réalisés par les Services Techniques de la Ville

Mme Perrine Lejot, psychologue, vous accueille dans l'un des bureaux du rez-de chaussée, depuis le mois de novembre. Elle est présente à la Maison de Santé 2,5 jours par semaine, soit le mercredi, le jeudi après-midi et le vendredi. Pour les rendez-vous et renseignements, vous pouvez la contacter au 07.56.92.66.96 et consulter le site internet : <https://perrinelejotps.wixsite.com>

M. Thierry Vitrac, kinésithérapeute, occupe les locaux au deuxième étage, depuis le 3 janvier. Afin de l'accueillir dans les meilleures conditions, les équipes municipales ont procédé durant le mois de novembre à l'aménagement du plateau qui lui est dédié. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter M. Thierry Vitrac au 05.65.63.20.47 / 06.95.95.91.11

Nous leur souhaitons, à tous les deux, la bienvenue.

Faire face à l'épidémie de Covid



La Protection Civile et le SDIS sont venus en renfort des professionnels de santé, médecins, infirmiers, pharmaciens, pour proposer à Capdenac-Gare une action de dépistage et de vaccination, respectivement les 6 et 16 décembre.

Dépistage au centre aéré le 6 décembre par la Protection Civile

Centre Communal d'Action Sociale : distribution des colis de Noël



Cette année encore le traditionnel repas de Noël réunissant les bénéficiaires du Service d'Aide à Domicile du CCAS et leurs aides à domicile n'a pas pu avoir lieu en raison de la reprise de l'épidémie de Covid. Après consultation des personnes bénéficiant de ce service, c'est à nouveau un colis de Noël qui leur a été distribué, confectionné de plusieurs produits locaux tous achetés dans les commerces ou entreprises de Capdenac.

Le CCAS et l'équipe des bénévoles de la Banque Alimentaire vous disent MERCI.



Banques Alimentaires

Les vendredi 26 et samedi 27 novembre, vous avez été sollicités pour des dons alimentaires au magasin Intermarché : 1720 kg de marchandises ont été récoltés. Cette aide permet aux familles capdenacoises d'améliorer les repas quotidiens ou de pouvoir répercuter une partie du budget alimentation sur des charges fixes comme le chauffage ou le loyer. Monsieur le Maire, les élus, l'ensemble des bénévoles et le CCAS tiennent à remercier sincèrement tous les donateurs.



Pour tous renseignements sur les dispositifs du CCAS :
05 65 80 22 33.

La retraite, c'est bon pour le moral

Le CCAS propose un programme de sept ateliers gratuits animés par BRAIN UP pour appréhender le rôle des retraités et leur place dans la famille, l'entourage, l'associatif et la société. Dans une démarche participative et constructive, ces ateliers permettent à chacun de se connaître pour aller vers l'autre, de prendre soin de soi et de s'engager dans de nouvelles expériences.

Rendez-vous les 7, 14, 21 et 28 mars, les 4 et 11 avril et le 23 mai 2022 à la salle du CAC. Pass Sanitaire obligatoire.

Atelier Bien manger

Grâce à des dons issus de mécénat d'entreprises et de particuliers, le CCAS va relancer des ateliers participatifs autour du budget alimentation et de la cuisine en partenariat avec l'Office Social et Culturel. Les objectifs sont de maîtriser son budget alimentation tout en cuisinant des aliments bons, sains, locaux et de saison. À la suite de la conférence participative sur la diversité alimentaire du 20 novembre organisée par l'Office Social et Culturel, des ateliers vont être programmés au printemps 2022. Vous pouvez dès à présent vous signaler pour y participer auprès du CCAS.

Stage bleu d'Aisance aquatique



Grand Figeac et l'Agence Nationale du Sport proposent pendant les vacances d'hiver un stage bleu "Aisance aquatique" pour huit enfants capdenacois de 4 à 6 ans dont le quotient familial de la CAF ou MSA est inférieur à 800 €. Ces séances visent à la découverte et une première adaptation au milieu aquatique. Huit séances gratuites se dérouleront au Centre Aquatique La Locô (accompagnement d'un adulte obligatoire). Renseignements et inscriptions auprès du Centre Aquatique 05.65.64.70.26 ou du CCAS.

Registre des personnes isolées

Afin de prévenir les risques liés au grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale tient un registre d'alerte en cas d'urgence. Les personnes isolées et fragiles inscrites bénéficient d'un échange téléphonique pour vérifier si tout va bien et si la personne a besoin d'aide, voire d'une éventuelle intervention rapide et ciblée des services sanitaires et sociaux. Inscrivez-vous : le service vous contactera dès le plan grand froid lancé par l'Etat.

Flash info

Le CCAS recrute plusieurs aides à domicile remplaçant(e)s. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez envoyer votre candidature par courrier ou mail. Renseignements au
05 65 80 22 32

RENOVATION URBAINE SERVICES PUBLICS



Projet de la façade de
l'Espace France Services

● Face au désengagement de l'État, **le projet de création d'un Tiers Lieu Social / Espace France Services** situé aux 7 et 9 rue de la République est devenu une des priorités du mandat des élus. L'ouverture de ce lieu devrait se faire mi-2023. Les études de programmation et techniques sont bien avancées, un permis de construire va être déposé en janvier 2022 reprenant les dernières évolutions du projet.

Le Tiers Lieu Social et l'Espace France Services occuperont le rez-de-chaussée ainsi que le premier étage des deux immeubles sur environ 400 m².

● **L'immeuble avenue Albert Thomas** fait actuellement l'objet de travaux visant à aménager, d'une part, **des locaux associatifs en rez-de-chaussée** dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Commune et, d'autre part, **18 logements sociaux** qui relèvent de la compétence de l'Office Public de l'Habitat de l'Aveyron.

Les services sociaux du Département de l'Aveyron et le CCAS, l'Espace France Services (guichet des services de l'État avec la Direction des Finances Publiques, la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, l'assurance retraite et la MSA, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice...) ainsi que les associations et partenaires œuvrant dans le domaine du social seront accueillis en ce lieu afin de faciliter l'accès aux démarches pour tous.

L'aménagement et la réhabilitation des immeubles se feront dans le respect de leur architecture tout en proposant des locaux modernes et

fonctionnels. En effet, on recense notamment de belles boiseries du XX^e ainsi que des décors en stuc qui seront conservés et mis en valeur. Concernant, les deuxième et troisième étages des immeubles, ceux-ci seront consacrés à du logement social adapté et accessible permettant l'accueil de séniors au plus proche des services et des commerces de centre-ville. La Commune a sollicité la société SA Polygone pour porter ce projet d'habitat social qui devrait également aboutir mi-2023.

La typologie de ces appartements à vocation sociale va du T2 au T3 tous accessibles par ascenseur depuis le parking arrière réservé aux résidents. Trois de ces logements seront aménagés afin de permettre l'accueil de personnes à mobilité réduite (PMR). Les autres classifiés adaptables peuvent par leur configuration être transformés facilement en logement

PMR moyennant la réalisation de quelques travaux d'aménagement intérieur.

Il est à noter que certains logements disposent également de terrasses.

Concernant l'approche thermique de l'opération, une isolation par l'extérieur a été réalisée ainsi qu'un renouvellement des



Travaux d'accessibilité à l'arrière du bâtiment

menuiseries. Les logements présenteront un confort optimum et une haute qualité thermique permettant de limiter la facture énergétique.

La livraison de l'opération est projetée pour mi-2022. Pour tout renseignement relatif aux demandes de logement social :



**AVEYRON
HABITAT**

05.65.43.90.59.



Pose du crépis sur la façade avant

C'est parti pour le Label Terre de Jeux 2024 à Capdenac !



Réunion avec les associations sportives le 8 décembre 2021.

Obtenu fin 2019, la mise en œuvre du label Terre de Jeux 2024 s'est trouvée totalement suspendue par la crise sanitaire.

Alors même si nous sommes à nouveau contraints de garder la plus extrême prudence, la Ville et les associations sportives, réunies le 8 décembre dernier, veulent désormais y croire.

Le label Terre des Jeux 2024, pour quoi faire ?

- pour des Jeux qui seront ceux de la France entière
- pour une pratique du sport plus inclusive
- pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre

Plusieurs raisons ont motivé la Ville de Capdenac à solliciter ce label :

- la richesse de son tissu associatif sportif,
- des structures et des équipements sportifs modestes au regard des in-

frastructures olympiques mais réels points forts pour une Commune de 4 800 habitants,

- le projet de construction d'une Tour Eiffel, initié par le Comité des Fêtes, qui a suscité un fort intérêt du Comité Départemental Olympique et Sportif Aveyron et une visite du Comité National Olympique et Sportif Français.

Le label Terre de Jeux 2024 constitue une opportunité pour fédérer les acteurs locaux mobilisés et convaincus que le sport peut changer les vies.

Il permet aux collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à une identité graphique exclusive, à des produits dérivés et d'obtenir un soutien pour des actions spécifiques et des événements sportifs locaux, etc.

Ainsi le sport, tous les sports vont être mis à l'honneur : loisirs, détente, santé, compétition et performance olympique !



Avec une dizaine d'associations déjà mobilisées, le Comité de pilotage local se met en place. Il reste ouvert aux associations sportives mais aussi à toutes les autres, qui souhaiteront s'y associer et participer aux actions qui seront mises en œuvre pour promouvoir le sport et les Jeux, dans le respect de la Charte olympique et de la charte éthique de Paris 2024.

Le prochain rendez-vous de travail est prévu en janvier prochain.

Plus d'infos sur le site : <https://www.paris2024.org/fr/label-terre-de-jeux-2024>

Vitraux de l'église de Saint-Julien



L'église de Saint-Julien possède des vitraux du XIX^e siècle dont certains présentaient des dégradations (joints de plomb disparus, morceaux de vitraux cassés...). Afin de préserver ce patrimoine, la Commune a mandaté l'Atelier Saint Clair de Capdenac pour procéder à leur réparation. Après leur dépose et leur transfert en atelier pour les travaux de restauration, les vitraux ont été réinstallés au mois de novembre dans l'église de Saint Julien.

D'un montant de 2 746 €, ces travaux ont obtenu le soutien financier du Conseil Départemental de l'Aveyron pour 575 €



Les vitraux avant travaux et après réfection.



Le couvent de Massip : lieu de résistance et de mémoire

La Ville de Capdenac, grâce à deux nouvelles Conseillères Municipales, Julie Fau, professeur de français et Pauline Amari, professeur d'histoire, va engager un travail de mémoire autour de la Chapelle de Massip et de l'héroïsme de Denise Bergon et Marguerite Roques. Ces deux religieuses du couvent de Massip ont décidé de répondre à l'appel lancé le 23 août 1943 par Monseigneur Saliège de Toulouse et de sauver des enfants juifs.

Cette histoire de Capdenac a rejoint la grande histoire avec la reconnaissance par l'Etat d'Israël qui leur a accordé le titre de Justes parmi les Nations. Les élues de Capdenac vont s'atteler au travail de transmission de cette mémoire notamment auprès des plus jeunes.

Un premier de temps de travail s'est réalisé le 5 novembre dernier en présence des représentants du Mémorial de la Shoah : Monsieur Hubert Strouk, enseignant en université mis à disposition pour le service pédagogique du site de Paris et Madame Noémie Leroy médiatrice culturelle pour le Mémorial de la Shoah, antenne de Toulouse.

À cette réunion étaient également invitées Madame Hélène Lacièrre,



Visite de la Chapelle de Massip le 5 novembre 2021

Vice-présidente déléguée à la culture et du patrimoine du Grand-Figeac, et Ludivine Garrigue, en charge de l'animation du Pays d'art et d'histoire du Grand-Figeac. Le lien a rapidement été établi avec l'ambition du Grand-Figeac de faire du site martyr de Gabaudet le site mémorial de la Résistance de notre territoire. L'histoire étant encore toute proche, Grand-Figeac est en phase de recueil d'informations car Gabaudet sera aussi un lieu d'information sur tous les autres lieux de Résistance

où l'histoire de Capdenac aura toute sa place.

La réunion s'est poursuivie avec la visite du site avec Monsieur Patrick Fauvel, Directeur de l'ITEP de Massip et son Directeur Adjoint. Les représentants du mémorial de la Shoah ont pu aussi rencontrer des Capdenacois ayant connu et travaillé avec Madame Denise Bergon. Un moment plein d'émotion pour tous les participants qui vont bientôt se retrouver pour faire avancer ce projet.

Eclairage public



Le 18 octobre dernier, les Services Techniques du Grand Figeac, accompagnés de Michel Lavayssière, vice-Président à la Voirie, sont venus présenter aux élus de Capdenac un point d'étape sur la modernisation de l'éclairage public.

Sur la Commune, on compte 1097 points lumineux dont 715 sont considérés comme énergivores. Dans le cadre d'une opération globale financée par le Programme Territoire à Energie Positive et à Croissance Verte - TEPCV, le Grand-Figeac a changé

412 points lumineux passés en LED, technologie plus économique et écologique. L'intégralité des lampes obsolètes sera traitée en 2022-2023. Cette action a permis une économie annuelle de la facture d'énergie de 12 000 €.

Travaux de dissimulation quartier Albert Thomas

En ce début d'année, un chantier important de dissimulation de réseaux va débuter rue Michel Fournier, rue Jules Guesde, rue du Parc et avenue Albert Thomas (du giratoire jusqu'à la médiathèque). Ces travaux consisteront à effacer tous les réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public...) en les intégrant sous les trottoirs ou sous la chaussée. La durée de ce chantier piloté par le SIEDA est estimée à 3 mois. L'entreprise Eiffage a été retenue pour réaliser les travaux. Il est à noter que la Commune avec le Grand Figeac va profiter de ces travaux pour procéder sur les rues concernées au remplacement de l'éclairage public par des dispositifs Led. Le coût des travaux de dissimulation s'élève à plus de 300 000 € dont 61 000 € à la charge de la Commune auquel il faut ajouter le remplacement des mâts et des luminaires, de compétence Grand-Figeac, pour 50 000 € (enveloppe Voirie).



Les propriétaires concernés recevront un courrier avec mention de la date de la permanence prévue pour leur expliquer les travaux.

Rue Michel Fournier aujourd'hui.

Sapins de Noël

Afin que les sapins de Noël ne finissent pas abandonnés sur l'espace public, quatre points de collecte sont proposés pour vous en débarrasser jusqu'au 25 janvier 2022 : place des Fauvettes, place du 14 Juillet, parking de l'immeuble Rue Jean Moulin et square Rue Vincent Auriol. Vous avez également toujours la possibilité de déposer votre sapin en déchetterie.



Sécurité Civile : retour de l'exercice rupture grands barrages

Le 2 décembre dernier, la Préfecture de l'Aveyron a organisé un exercice relatif au risque de rupture des barrages de Sarrans et de Maury. Plusieurs Communes du Département de l'Aveyron dont Capdenac ont participé, concernées par ce risque. En effet, en cas de rupture notamment du barrage de Sarrans, une lame

d'eau de plus de 20 mètres de haut pourrait submerger le bas de la ville, impactant plus de 3000 personnes. Il est à noter que les barrages font l'objet de la part d'EDF mais également de services de l'État d'une étroite surveillance. À ce titre, avant toute catastrophe de rupture d'un barrage, plusieurs étapes d'alerte et

de protocoles d'évacuation sont prévues afin de mettre les populations à l'abri.

L'exercice du 2 décembre, qui a mobilisé élus et agents municipaux, avait pour objectif de mettre en situation la Commune sur le premier niveau d'alerte. L'exercice a consisté à organiser les services afin de préparer l'information de la population et à simuler un exercice de regroupement et d'évacuation des personnes dites sensibles comme les personnes à mobilité réduite, isolées et vulnérables ainsi que les écoliers et collégiens.

Cette journée a permis aux services de se mettre en situation et de vérifier certains protocoles de sécurité comme la démarche d'alerte de la sirène de la Sécurité Civile, la mise en place d'une simulation d'information avec du porte à porte sur deux quartiers...

Le retour d'expérience en lien avec les services de la Préfecture permet d'améliorer et de corriger les procédures d'alerte afin d'assurer au mieux la sécurité de tous les Capdenacois.



Inondation des aires sportives en décembre 2003.

Travaux de sécurisation
passage des Portillons

● **La campagne de curage des fossés** vient de s'achever par les services municipaux. Celle-ci a débuté par le secteur de Livinhac où plusieurs sections ont été traitées. Les équipes se sont ensuite rendues sur le secteur du Mas de Vignes.

● **La campagne automnale de fauchage et de débroussaillage** s'est déroulée en novembre. L'entreprise Ricard de Sainte-Croix, chargée de cette mission, intervient pour le compte de Grand-Figeac dans le cadre de la compétence Voirie et pour le compte de la Commune sur les espaces publics communaux (comme pour le talus de la gare) ainsi que sur les chemins ruraux.



● Avenue Pasteur

Dans la poursuite de la sécurisation de l'avenue Pasteur, les élus ont décidé de traiter le passage des Portillons. Sur sa partie basse au niveau du virage, celui-ci présentait une zone dangereuse avec un dénivelé important, tant pour les véhicules qui l'empruntaient que pour les piétons. En effet, on notait l'absence de mur « garde-corps » alors que la voie surplombe de plus de deux mètres l'avenue Pasteur.

La Commune a procédé à des travaux de maçonnerie avec la reconstruction de la partie haute du mur servant de garde-corps et à la réfection de la voirie, du virage à la jonction avec l'avenue. Une circulation alternée par des feux a été mise en place afin de garantir la sécurité du chantier. Les travaux ont été réalisés par les entreprises Spie et Boutonnet Maçonnerie.



● **La campagne de peinture routière** a été réalisée en régie par les équipes municipales. Ces travaux ont permis notamment la création d'un passage piéton aux cimetières de la ville, la création de stop rue Jules Ferry ainsi que l'entretien de la signalisation au sol en centre-ville.

● Boulodrome Municipal

Dans le cadre des travaux réalisés en régie, les Services Techniques ont installé un abri de stockage au boulodrome municipal. Celui-ci est mis à disposition de l'association Fraternelle Boules.





ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG



Prochaines dates du don du sang

Message du Président de l'amicale des Donneurs de Sang de Capdenac : « L'association des Donneurs de Sang de Capdenac remercie tous les donateurs : Venez commencer l'année en offrant votre plus beau cadeau : la vie ! Merci, en donnant votre sang de partager votre pouvoir. Quatre collectes par an sont organisées à Capdenac à la salle Agora. **Nous aurons le plaisir de vous y accueillir les mardi 18 et mercredi 19 janvier 2022 de 13h30 à 18h et les mardi 12 et mercredi 13 avril 2022 de 13h30 à 18h.**

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022, et vous disons à bientôt. »

Élections 2022

Inscriptions sur la liste électorale : la date limite d'inscription pour un scrutin donné est fixée, dans le cas général, au 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin.

L'INSEE procède à l'inscription d'office des jeunes qui vont atteindre leur majorité et des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française. Ces inscriptions concernent les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021.

Entre le 1^{er} janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter.

Procurations : à compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une Commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une Commune B. Le mandataire devra cependant se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

L'électeur peut établir une demande de procuration via la téléprocédure « Maprocuration ». Il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

Un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. Pour tout renseignement contactez l'accueil de la mairie au 05.65.80.22.22

Rencontre entre le personnel de la collectivité et les élus

À l'issue d'une réunion de travail avec l'ensemble des services, une rencontre entre le personnel de la Commune et du CCAS et les élus a eu lieu le mercredi 13 octobre au centre aéré. Ce temps de rencontre et d'échange n'avait pas encore pu être organisé depuis les dernières élections municipales de mars 2020, en raison des contraintes sanitaires.

Désormais, pour les élus, chaque nom dans l'organigramme municipal a un visage.

Et les agents connaissent à présent, un peu mieux, la nouvelle équipe municipale et l'investissement des élus dans leurs Commissions respectives.

D'autres rencontres seront organisées afin de poursuivre la présentation du travail et des projets.



Services de la Ville et du CCAS

Services	Téléphone	Horaire d'ouverture
Accueil État civil	05.65.80.22.22	L Ma Me : 8h30-12h et 14h-18h J V : 8h30-12h et 13h-17h Passeport et Carte d'identité sur RDV
Services Techniques	05.65.80.22.24	L Ma Me V : 8h à 12h / J 8h à 12h sur RDV
CCAS : Service Solidarité	05.65.80.22.33	L Ma J V : 8h à 12h / après-midi sur RDV
CCAS : Service d'Aide à Domicile	05.65.80.22.32	L Ma Me J V : 8h à 12h / après-midi sur RDV
Relais Emploi	05.65.64.79.55	L Ma J V : 8h30-12h et 13h30-17h / Me : 8h30-13h
Police Municipale	05.65.80.22.31	Contacteur l'accueil de la Mairie
Environnement	05.65.80.22.34	Contacteur l'accueil de la Mairie
Service d'astreinte municipal	06.33.08.38.06	Hors période d'ouverture de l'accueil

Les écoles

École Pierre Riols – Chantefable	05.65.64.75.43	7h30-8h20 / 12h-13h50 / 16h-18h30
Garderie périscolaire / Restaurant scolaire	06.70.82.26.34	
École Beau soleil	05.65.64.75.23	7h30-8h50 / 12h-13h30 / 16h-18h30
Garderie périscolaire / Restaurant scolaire		
Accueil Passerelle	06.70.81.05.54	Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-16h Garderie matin : 7h30-9h / soir : 16h-18h30 Mercredi : 10h-12h Garderie mercredi : 7h30-10h / 12h-12h30

Les services du Grand-Figeac

Centre aquatique la Locô	05.65.64.70.26
Médiathèque	05.65.64.81.48
Espace Petite Enfance la Farand'Olt	05.66.63.37.87
Salle / Cinéma Atmosphère	05.65.64.70.01
Urbanisme	05.65.11.47.61
Services Techniques (voirie, éclairage public)	05.65.34.78.67
Service Développement Économique (entreprise et zone d'activité)	05.65.11.47.51
Service Attractivité (accueil de nouveaux arrivants)	05.65.38.30.07
Transports à la demande	05.65.10.02.21
Assainissement non collectif SPANC	05.65.34.78.67
Aide à l'habitat	05.32.09.54.80
Office de Tourisme	05.65.64.74.87

L'Office Social et Culturel

Bureau et espace Jeunes	05.65.63.83.45 06.83.46.10.99	L et V 8h30-12h / 13h-17h Ma et J 8h-12h / 13h-17h
Point CAF	05.65.63.83.45	Ma 9h-12h et V 14h-17h Sur rdv
AIDAN	05.65.63.83.45	2 ^e mardi 9h-12h
Aide à la mobilité intérieure (AMI)	Inscription au CCAS 05.65.80.22.33	Ma et Sa 9h-12h

Les services d'urgences

SAMU	15
Pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17 ou 05.65.64.71.16

LES POMPIERS DE CAPDENAC RECRUTENT



Secours à personnes
78%

Feux
8%

Accidents
6%

Opérations diverses
8%

Vous avez entre 18 et 55 ans?
Vous avez du temps libre?

Vous souhaitez vous investir et être utile?
Ici les sapeurs-pompiers sont tous
volontaires

Osez franchir le pas, passez à l'action et
devenez sapeur-pompier volontaire

Contacter le : 06 86 81 08 97


